Maison des Jeunes et de la Culture

15 Rue Clémence Isaure

82600 Verdun-sur-Garonne

PROJET PEDAGOGIQUE 2023

Accueil de loisirs adolescents 10-17 ans

Présenté par Louis Vrech, animateur socio-éducatif, directeur de l'accueil

de loisirs adolescents (dernière mise à jour janvier 2023)

Sommaire

I - Projet éducatif : rappel *Page 3*

II - Objectifs généraux *Page 3*

III - Lien du projet pédagogique avec le PEDT *Page 4*

IV - Les principes de la charte de la laïcité. *Page 4*

V- Accueil des enfants porteurs de handicap *Page 4*

VI - Fonctionnement *Page 5 à 7*

- L'accueil des adolescents à la maison intercommunale de l'enfance

VII - Les objectifs opérationnels *Page 7 à 9*

et les actions pour les atteindre

VIII - L'évaluation : *Page 10*

I - Projet éducatif : rappel

- Développer chez l'adolescent le comportement citoyen et civique.

- Développer le sens des responsabilités et de l'autonomie.

- Favoriser l'épanouissement de l'adolescent.

II - Objectifs généraux :

- Rendre les adolescents acteurs sur leur territoire et dans les projets.
- Sensibiliser les jeunes à la prise en charge de leur santé physique et mentale.
- Développer chez les jeunes leur sens artistiques, leur pratique sportive et culturelle.
- Sensibiliser les jeunes et adolescents à l'environnement et à l'écologie.

III-Lien du projet pédagogique avec le PEDT

Objectifs du PEDT

-Faire vivre la citoyenneté et le « vivre ensemble » dans les actions proposées.
-Permettre l'accès aux sports et à la culture.
-Mettre en place des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
-Développer les programmes d'inclusion, de sensibilisation aux handicaps et de lutte contre les inégalités et les violences scolaires.

Les actions de l'accueil visent à rendre les jeunes « acteurs de leurs loisirs ou projets ». Cela rejoint l'objectif de favoriser le vivre ensemble, de favoriser l'entraide et la solidarité. Nous souhaitons aussi développer les pratiques culturelles et sportives des jeunes en proposant des activités dont l'accès est parfois difficile pour cause de prix élevés ou activités trop éloignées de Verdun-sur-Garonne. Enfin, en lien avec le PEDT nous mettons en place des activités de sensibilisation à l'environnement telles que des activités manuelles de récupération d'objet, nettoyage de printemps, découverte de milieux sensibles (montagnes, mer, océan). Nous organisons des chantiers de jeunes l'été en lien avec la protection de l'environnement et du patrimoine.

IV-Les principes de la charte de la laïcité.

Nous nous basons sur les grands principes de la charte de la laïcité.

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.
Nous acceptons tous les enfants quelles que soient leur religion. Nous sommes une association apolitique, nous ne délivrons aucun message et n'autorisons aucun de nos adhérents (parents, enfants, adolescents) à divulguer ces messages qu'ils soient politiques, religieux, philosophique. Nous nous efforçons de prendre en compte toutes les confessions, en créant un climat de confiance avec les jeunes et les parents. Nous informons l'équipe d'animation ainsi que le personnel de service d'éventuels régimes spéciaux pour les repas par exemple. Nous considérons que chaque enfant doit avoir son repas quelle que soit sa confession avec la mise en place de repas sans viande, ou végétarien.

V-Accueil des enfants porteurs de handicap :

L'accueil des adolescents présentant un handicap est mis en place dans la structure, que celui-ci soit physique ou mental. Nous prenons toutes les informations à savoir auprès des parents pour être en mesure d'assurer leur accueil.
Nous accueillons des jeunes ayant des troubles psychologiques (autisme ou reconnu enfant en situation d'handicap). En équipe, nous mettons en place tous les moyens nécessaires pour que ses enfants soient accueillis comme les autres. Nous travaillons avec les adolescents sur la tolérance et le respect des autres, sur l'entraide et les différences lors de la mise en place des règles de vies.
Pour les enfants ayants des troubles de la santé asthme, allergies alimentaires, diabète. Sur protocole (rempli par le médecin ou le spécialiste) fourni par les parents, nous réalisons les démarches et mettons tout en place en appui avec les infirmiers, les parents et les animateurs.

VI-Fonctionnement :

L ‘accueil des adolescents à la maison intercommunale de l’enfance

Les locaux et l’entretien :

L’accueil des adolescents se fait à la Maison intercommunale de l’enfance (415 route d’Aucamville). La Maison de l’enfance est un bâtiment à énergie positive de 2100 mètres carré dont une surface extérieure de 1380 mètres carré (cours). A l’initiative de la Communauté des Communes, ce bâtiment a été construit pour accueillir les enfants et les adolescents. Ce lieu est parfaitement adapté pour l’accueil lors des vacances scolaires. De grandes salles permettent la mise en place d’activités manuelles et culturelles. Un espace extérieur permet de pratiquer des activités plus sportives. Ce bâtiment est entretenu par une équipe d’agents de nettoyage de l’association AVIE.

Jours et horaires d’ouverture :

Il est ouvert toutes les vacances scolaires de 07h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les adolescents peuvent arriver au plus tard à 9h30 et le soir partir pour 16h30 au plus tôt. Nous laissons aux parents la souplesse de récupérer leur enfant à leur convenance selon les intervalles définis.

Capacité d’accueil :

La capacité de l’accueil est de 101 (dont 60 pour les enfants de 6 à 10 et adolescents 24 et 17 adultes).
A chaque période de vacances nous déclarons jusqu’à 24 ados. Nous accueillons 24 adolescents supplémentaires lorsque des séjours sont prévus. Nous souhaitons laisser la structure ouverte pour ceux qui ne partent pas en séjour.

Les modalités d’inscriptions :

Les inscriptions se déroulent un mois avant le début des vacances. Nous demandons aux parents : une fiche sanitaire, une fiche familiale de renseignements, le règlement intérieur signé, la carte d’adhésion et un justificatif de domicile. Un mail d’information est envoyé avant la période d’inscription.

Taux d’encadrement :

C'est au SDJES de s'assurer de la conformité des taux d’encadrement. Lors de nos déclarations nous recevons des alertes si les taux d’encadrement ne sont pas bons.
Nous respectons les taux d’encadrement SDJES en vigueur soit un directeur, un animateur pour 12 adolescents. Pour des raisons de sécurité, nous doublons les effectifs animateurs pour les sorties vélos et séjour ski (2 pour 12). Nous faisons appel à des moniteurs diplômés d’état pour les activités à « risques » surf, escalade, canoé kayac etc.

Composition de l'équipe :

L'équipe est composée d'un directeur diplômé DEJEPS à temps plein 35h semaine (Monsieur Louis VRECH) accompagné de deux animateurs(trices) vacataires BAFA embauchés(ées) en contrat d'engagement éducatif sur chaque période de vacances. Lors des séjours nous engageons en fonction du projet le nombre d'animateurs (trices) adéquat en fonction de la législation.

Les repas :

L'accueil est caractérisé par des activités encadrées à la journée ou à la semaine, l'accueil se fera dès le matin avec un repas à midi pris dans les locaux de la maison de l'enfance. Ces repas sont fournis par la société CRM. Ils nous sont livrés sur commande et journalièrement. Un contrôle est effectué pour s'assurer de la liaison froide et des quantités. Les agents d'AVI ont pour mission le réchauffage des repas. Lors des séjours nous pouvons manger sur des structures de restauration extérieures.

Les tarifs :

Pour accéder à l'accueil, nous demandons aux parents de prendre l'adhésion MJC d'une valeur de 14€. Les tarifs sont de 13€ la journée et 60€ la semaine. Une dégressivité de 1€ par journée et 5€ la semaine est mise en place à partir du 2ème enfant. Pour les séjours et mini-camp, nous mettons en place des tarifs spécifiques allant de 90€ à 320€. Nous travaillons actuellement à la mise en place des tarifs modulés qui seront envoyé pour validation à la CAF en septembre et en application dès janvier 2024 après validation des 9 communes.

VII – Les objectifs opérationnels et les actions

1-Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles, et de loisirs aux adolescents de 10 ans à 17 ans.

Les adolescents, auront des activités qui leur seront propres. Ces activités seront soit proposées par l'équipe d'animation soit décidées en concertation avec les jeunes, soit demandées et coorganisées par les jeunes.
Nous favorisons également l'accès à tous les espaces de la commune tels que les installations sportives (gymnase, dojo, city, stade). Les adolescents ont accès aux activités en accord avec les différents clubs de la Maison des jeunes.

Certaines activités peuvent se dérouler à Verdun, d'autres dans les environs à la journée ou hors du département, en séjour.

Les activités à Verdun : kin-ball, jeux de société, tennis de table, foot en salle, tennis, billard, jeux sportifs au dojo.

Les sorties loisirs : bowling, patinoire, laser quest, karting, piscine, cinéma à Verdun.

Les sorties culturelles : musées, concerts, théâtre.

Les mini-camps et séjours (2 à 6 jours) pour les adolescents de 10 à 17 ans : Nous organisons 2 séjours de 5 jours par an (ski et océan). Nous organisons un mini-camp sur le territoire et un mini-séjour de type (Futuroscope ou autre). Ces séjours sont des moments forts des vacances. Tous les enfants ne peuvent pas partir, c'est pour cela que nous laissons la structure ouverte sur Verdun avec un planning adapté qui rejoint la thématique abordée en séjour.
Les stages de création musicale, d'audiovisuel (création de film vidéo).

Les activités nouvelles ou animations de découverte. L'accueil a pour vocation de faire découvrir de nouvelles activités. Nous réalisons à chaque fois que cela est possible un partenariat avec des clubs ou associations ayant des spécificités telles que le kin-ball etc.

En favorisant l'écoute et le dialogue nous adaptons les activités en fonction de leurs envies telles que des journées gaming (qui n'étaient pas organisées auparavant).

Le raid aventure. C'est une nouveauté qui a pour but de favoriser la pratique sportive dans son milieu proche. Les jeunes auront des épreuves à faire en suivant un parcours itinérant sur l'eau et sur la terre. Ils devront faire preuve de cohésion d'équipe, d'endurance pour passer les épreuves. Un système de point tout au long du RAID permettra de noter les équipes tant sur le plan sportif que sur le plan participatif (montage du camp, fair play). Ce Raid s'adressera aux jeunes de la communauté des communes Grand sud Tarn et Garonne. Des inscriptions seront organisées sur tout le territoire avec l'aide des communes.

Voici l'organisation des 3 jours :

Premier jour : départ 10h le matin Verdun-Bourret en canoé sur la Garonne, montage du campement, l'après-midi épreuves style olympiade. (Tir à la corde, lancé de poids, course de sac et d'obstacles, jeux d'eau). Veillée loup garou, killer, balade dans le vieux Bourret etc.

Deuxième jour : rangement du bivouac le matin Bourret-Saint-Sardos en vélo, l'après -midi épreuve course d'orientation autour du lac, course de paddle et défis sportifs et piscine en fin de journée.

Troisième jour : retour en vélo possible, ou en mini bus. Saint-Sardos-Verdun en bus en fin de matinée, repas commun et remise des récompenses.

2-Favoriser la participation à la vie collective et la prise d'initiative.

A chaque début de séjour ou de vacances, l'animateur et le directeur mettent en place un temps d'échanges avec les adolescents sur les règles de vie. C'est un moment important qui permet aux adolescents de repérer le cadre dans lequel ils vont évoluer en toute sécurité. Par exemple, les adolescents sont mis à contribution dans les tâches de la vie collective telles que la préparation des repas, la vaisselle, le rangement lors des séjours et mini-camps.

L'établissement des règles de vie est systématiquement mis en place par l'équipe d'animation. Ses règles peuvent aussi être dites de façon moins informelle.

3-Favoriser les rencontres avec d'autres jeunes et intergénérationnelles :

Les adolescents peuvent aussi participer à des projets locaux proposés par d'autres acteurs. La participation permet la rencontre de l'autre et permet un échange de savoir, d'expérience et de pratique.
Les actions en cours dans ce sens : organisation des séjours avec la MJC de Montauban et Labastide Saint-Pierre. Echange sportif entre structures jeunesse avec le soutien d'une personne engagée en service civique.

5-Prendre en compte la santé physique et mentale des adolescents.

- Analyse et constat :

  L'adolescence est un moment de la vie ou l'individu peut être vulnérable face aux addictions.

  Souvent les jeunes prennent des risques à vélo ou en moto pour être reconnu au sein d'un groupe, pour faire comme les autres, « pour ne pas paraître idiot ».

- Dans le cadre de séjour de vacances être vigilant aux éventuelles consommations que pourraient connaitre les jeunes. Si le cas se présente, nous sommes là pour rappeler les règles de vie en faisant un rappel à la loi.

Nous installons un climat de confiance en instaurant un dialogue afin de comprendre au lieu de punir. Enfin si la situation est problématique et n'a pas d'issue en interne, nous pouvons en référer aux parents en donnant des pistes d'aide et de soutien pour les jeunes en situation d'addiction.

- Être vigilant dans l'utilisation des écrans pendant les temps libres. En tant qu'animateur de l'éducation populaire, nous devons permettre aux jeunes d'avoir les bonnes informations quant à l'utilisation des écrans. Les jeunes seront prévenus s'ils venaient à mal utiliser leur téléphone (photos, harcèlement sur les réseaux etc.). Pendant les temps d'activités le téléphone sera interdit totalement afin que les jeunes profitent au maximum sans être perturbés.

- Donner les règles des bons comportements en vélo ou à pied sur la route et dans les activités (respect du code de la route).
  Lors des sorties en vélos, nous organiserons des temps de mise en place des règles de circulation et de sécurité. Pour le séjour ski, nous mettrons en place des temps de présentation des règles de sécurité sur les pistes.

- Mettre en place tous les moyens pour sécuriser l'activité :

Engager des moniteurs diplômés d'état pour les activités à risques (vtt, escalade, surf…)

Se conférer aux obligations de la jeunesse et des sports pour les taux d'encadrement et pour l'organisation des baignades (1 animateur pou 8 adolescents dans l'eau)

7-Sensibiliser les jeunes à l'environnement proche et extérieur.

- Nous voulons que les jeunes apprennent à avoir un regard bienveillant sur la nature. Lors des séjours nous les sensibilisons aux milieux dans lesquels ils se trouvent (océan, montagnes…). Localement, nous leur faisons découvrir les milieux naturels proches tels que la Garonne, le Tarn, les parcours cyclables etc.

VIII - L'évaluation :

Critères quantitatifs :

- Nombre d'inscrits ou de participants aux différentes vacances (Communauté de Communes et extérieur).
- Equilibre filles garçons est-il respecté ?
- Le nombre d'inscrits aux actions est-il celui espéré ?
- La fréquentation des jeunes dans les animations prévues pour eux est-elle celle espérée ?

Critères qualitatifs :

- Satisfaction des adolescents pendant leur séjour ou autres actions (grille d'évaluation, retours spontanés.

Lors de regroupement en fin de semaine, l'équipe fait un bilan en donnant la parole aux adolescents pour parler du vécu, des points positifs ou négatifs et des améliorations à apporter.

- Capacité des adolescents à respecter les règles de fonctionnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'accueil.
- Les adolescents ont-ils respecté les règles de vie : dit bonjour au revoir, range sa table, le matériel après l'avoir utilisé.
- Capacité des adolescents à être source de propositions pour les activités.
- Capacité des jeunes à être acteur dans les actions (telle que leur autonomie à mettre en place une activité sans animateurs).

Prise de parole dans les temps d'échanges

- Capacité des jeunes à prendre des initiatives pour la vie collective et le fonctionnement du groupe.
- Capacité des jeunes à devenir plus responsable.